

rite le plus grand respect pour la religion et ses ministres. Le 25 et le 26, l'archevêque de Paris visite les hôpitaux ; il est partout accueilli par des témoignages de reconnaissance et de vénération.

28.—Les boutiques, les ateliers sont fermés partout.—Le gouvernement provisoire inaugure la République aux pieds de la colonne de Juillet.—A Notre-Dame, le Père Lacordaire lit une lettre de Mgr l'archevêque de Paris, qui ordonne les prières pour les blessés, et remercie le prélat au nom de la patrie, et dans le cours de sa conférence, il fait allusion au respect du peuple parisien envers la religion. La sainteté du lieu ne peut réprimer les applaudissements des auditeurs.

1 Mars.—Les titres de noblesse sont abolis en France.—Le gouvernement provisoire abolit le serment de fidélité pour les fonctionnaires de l'ordre administratif et judiciaire.

4 Mars.—Funérailles solennelles des victimes de la dernière révolution.—L'émancipation des esclaves dans les colonies françaises est décrétée.

6 Mars.—les élections sont fixées au 9 Avril ; la réunion de l'assemblée nationale au 20.

7 Mars.—Commencement d'une grande crise commerciale et monétaire.—La République est proclamée à Alger. Le duc d'Anjou et le prince de Joinville trouvent à Toulon un steamer mis à leur disposition pour les transporter en Angleterre. Ils rejoignent leurs parents à Claremont. La duchesse d'Orléans se retire à Eisenach en Allemagne. La nouvelle de la Révolution française produit en Espagne, en Belgique, en Allemagne, &c. une grande sensation. Des constitutions sont accordées par la plupart des souverains, qui ne l'auraient pas encore fait.

Le 13 mars, une émeute sanglante a lieu à Berlin ; pour l'apaiser, le Roi de Prusse fait des concessions à ses sujets. Le même jour, des troubles éclatent à Vienne ; les troupes sont obligées d'évacuer la ville, et le Prince de Metternich se réfugie en Angleterre. La garde de la cite est remise aux étudiants et à la garde civique.

Le 14 Mars, le Pape donne une constitution à ses sujets.

Le 16 Mars, et le jour suivant, des troubles ont lieu à Paris ; les émeutiers obtiennent que les élections de la garde nationale soient remises au 6 avril.

Les évêques engagent généralement le Clergé à prendre une part active dans les élections pour l'assemblée nationale.—Les élections sont renvoyées au 23 avril, jour de l'Ascension, et l'assemblée est convo-

quée pour le 4 de mars.

Le Danemark et la Prusse entrent en guerre au sujet des duchés de Schleswig et de Holstein.

La populace romaine force le Pape à chasser les Jésuites de Rome.

Le 18 mars, la république est proclamée à Cracovie.

Le 26, une insurrection éclate à Madrid mais est aussitôt comprimée.

Le 24, une colonne d'environ 900 Belges laisse Paris pour aller insurger la Belgique ; mais ils sont arrêtés à la frontière et sont repoussés en France.

En Sicile, le mouvement commence depuis quelque temps continué. Le parlement Sicilien s'assemble à Palerme le 25 mars, et déclare le Roi Ferdinand déchu du trône. Charles-Albert, roi de Sardaigne, déclare la guerre à l'Autriche, pour assurer l'indépendance du peuple Italien.

Le 22 Mars, Venise se déclare en république.

En Bavière, le roi Louis abdique, et son fils Maximilien lui succède sur le trône.

Les ouvriers, que quelques meneurs avaient voulu égarer, se déclarent eux-mêmes pour le gouvernement provisoire.

L'empereur d'Autriche accorde une constitution à ses peuples.

16 avril.—Une émeute éclate à Paris mais est comprimée par la troupe de ligne et la garde nationale.

Le 17 un soulèvement a lieu en Lombardie : le vice-roi quitte Milan à la hâte. Un gouvernement provisoire, y est installé.

Le 29 avril.—Le Pape prononce en consistoire secret une allocution où il déclare ne pouvoir comme chef de l'église déclarer la guerre à l'Autriche. La populace soulevée à cette occasion, tient le Pape et les cardinaux prisonniers dans leurs palais, et oblige le S. P. à changer son ministère.

Le 2 Mai. Une émeute éclate à Prague ; la loi est proclamée.

Le 4 Mai, l'Assemblée nationale se réunit à Paris, sous la présidence de M. Andry de Puyraveau, doyen d'âge.

Le 5. — l'Assemblée nationale française choisit pour son président le citoyen Buzot. Le gouvernement provisoire remet ses pouvoirs entre les mains de l'assemblée.

Le 7. — Une nouvelle insurrection a lieu à Madrid ; mais elle n'a pas de suite.

Le 8 Mai.—Ouverture du parlement piémontais à Turin.

Le 10.—L'Assemblée nomme un comité

exécutif de 5 membres, composés de M. Arago, Garnier-Pagès, Marc, L. Martin et Ledru Rollin.

Le 15 Mai—Sous prétexte de présenter une pétition faveur de la Pologne, des factieux eux envahissent la chambre de l'assemblée nationale, en chassent les membres, et déclarent l'assemblée dissoute. Mais bientôt les troupes et les gardes nationaux les dispensent à leur tour, et se saisissent d'un grand nombre, parmi lesquels Blanqui, Bar, Hubert, Courtais et Albert.

Le 15 Mai.—Difficultés à Naples entre le Roi et les députés. On élève des barricades ; il en résulte un engagement meurtrier. Le pillage est accordé aux lazzaronis ; il se commet des vols considérables et d'horribles massacres. La ville est placée sous la loi martiale.

16 Mai.—Vienne est dans un état approchant de l'anarchie, des émeutes continuelles y ont lieu.

17.—L'empereur quitte Vienne à 6 heures du soir, et se retire à Inspruck, dans le Tyrol ; il se refuse à toute les prières qui le rappellent dans la capitale.

Les Polonais, qui ont essayé de se soulever, sont vaincus.

Destitution sérieuse éclatant à Mayence la ville est mise en état de siège.

18.—Le Père Lacordaire résigne sa charge de député, la regardant comme incompatible avec ses devoirs de religieux.

L'assemblée nationale nomme un comité chargé de préparer un projet de constitution : le président est M. de Cormouin.

20 Mai.—On plante beaucoup d'arbres de la liberté à Paris et dans les départements ; partant le clergé est appelé à les bénir.

21.—Grande fête au Champ-de-Mars ; défilé des troupes, des gardes nationaux, et des corps de métier, qui dure dix heures.

23.—L'assemblée nationale reçoit une adresse de félicitations de la part du Congrès américain.

24.—Elle reçoit de tous les départements des témoignages d'approbation et de dévouement, au sujet des événements, du 15. Elle reçoit aussi communication d'une protestation des princes Français, Henri Louis d'Orléans contre le projet de décret relatif au bannissement de leur familles.

Elle s'occupe encore activement de la question de l'organisation du travail.

26.—L'assemblée adopte le décret de bannissement de la famille d'Orléans, par une division de 532 contre 63.

27.—L'assemblée constituante du Prusse s'ouvre aujourd'hui.

Grande agitation en Irlande, Le par-